

**PERMIS D'EXPLOITER / D'HABITER
CONSTRUCTION SANS OBSTACLE**

**VERIFICATION DE L'EXÉCUTION DES TRAVAUX
DECLARATION DE CONFORMITE**

COMMUNE		DOSSIER N°	
REQUERANT		PARCELLE(S)	
ARCHITECTE		BULLETIN OFFICIEL	
OBJET			

1. Projet autorisé et exécuté comme tel

- ☐ Les soussignés attestent, conformément aux prescriptions légales¹⁺², que le bâtiment et ses abords respectent les exigences de la norme SIA 500 « Constructions sans obstacles » (exigences selon tableau rempli ci-joint).

2. Projet autorisé et modifié en cours de réalisation

- ☐ Les soussignés attestent, conformément aux prescriptions légales¹⁺², que le bâtiment et ses abords respectent les exigences de la norme SIA 500 « Constructions sans obstacles » (exigences selon tableau rempli ci-joint).

Éléments modifiés	Projet autorisé : description	Réalisation : description

➔ Joindre les annexes nécessaires à la justification de la conformité des éléments modifiés.

¹ loi fédérale sur l'égalité pour les personnes handicapées (LHand) et son ordonnance (OHand)

² la loi cantonale sur les droits et l'inclusion des personnes en situation de handicap (LDIPH) et son ordonnance (ODIPH)

Lieu :

date :

Maître de l'ouvrage

Raison sociale / nom prénom

Signature :

Responsable du projet :

Raison sociale / nom prénom

Signature :

➤ **annexes** : tableaux

- ☐ constructions ouvertes au public
☐ constructions comprenant des logements
☐ constructions comprenant des places de travail

➤ **Copie** : formulaire et tableau(x) remplis et signés à retourner au Service de l'action sociale sidonie.heritier@admin.vs.ch